

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ®

OUTAOUAIS

**GALA D'EXCELLENCE 2018
RSEQ Outaouais**

Document d'information et critères de sélection pour les mises en candidature provenant des instances régionales

Février 2018

PRÉAMBULE

Le RSEQ Outaouais est heureux de présenter la **35^e édition** de son Gala d'excellence.

Le Gala d'excellence permet la promotion de toute l'excellence qui anime notre milieu. Il permet également de mettre en évidence les valeurs éducatives véhiculées par notre réseau.

Le RSEQ Outaouais entend profiter de ce prestigieux événement pour donner une visibilité aux réalisations de son milieu et ainsi témoigner son appréciation aux participants et intervenants de son vaste réseau. Il insiste aussi pour que toutes les instances régionales du réseau utilisent ce moyen avec les mêmes égards. Ainsi, il est primordial que les candidats qui méritent d'être présentés le soient adéquatement, afin qu'ils soient jugés avec équité.

Les institutions scolaires de l'Outaouais membre du RSEQ Outaouais sont invitées à établir un mécanisme de sélection officiel et judicieux.

Encore cette année, le RSEQ Outaouais est fier de s'associer au centre Vision Multisports Outaouais (VMSO). Ce partenariat nous permet de remettre 3000\$ en bourses dans 8 différentes catégories.



ÉCHÉANCIER

Afin d'assurer la bonne marche de ce projet, l'échéancier suivant a été retenu :

DATE	ACTION
Février 2018	Envoi des formulaires
Février à avril 2018	Mises en candidatures dans les institutions
Mercredi 18 avril 2018	Date limite pour remplir les candidatures
Semaine du 23 avril 2018	Réunion du comité de sélection
Mercredi 23 mai 2018	Gala d'excellence régional Cégep de l'Outaouais - Campus Gabrielle-Roy
Vendredi 1er juin 2018	Gala d'excellence RSEQ – scolaire Montréal

MISES EN CANDIDATURES *

Seules les institutions d'enseignement membre du RSEQ Outaouais peuvent présenter des mises en nomination dans le volet qui leur a été identifié.

Elles doivent le faire à l'aide de la **plateforme en ligne** (<http://galascolaire.rseq.ca/plateforme/regional/>)** L'espace prévu pour y inscrire les informations nécessaires doit être respecté. Dans tous les cas, veuillez adopter une méthode brève et succincte.

De plus, nous vous demandons de joindre une photo de la candidature que vous présentez, **ceci dans le but de dynamiser la présentation visuelle qui sera faite lors de l'événement.** Le dernier bulletin émis est aussi obligatoire pour les catégories 1 et 2, 10 et 11, 13 et 14 et 20.

Nous vous demandons d'inscrire le lieu de résidence de la candidature afin d'être outillé pour répondre aux requêtes des médias qui veulent faire la promotion des sélectionnés de leur ville ou de leur quartier.

Chaque institution d'enseignement peut présenter un seul choix pour chaque catégorie. Toutefois, la même candidature peut être présentée dans différentes catégories si applicable; cependant, elle ne sera sélectionnée qu'une seule fois.

Chaque présentation doit porter le nom d'un répondant à qui le comité de sélection pourrait se référer pour des informations supplémentaires.

* La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Il n'y a pas de nom d'utilisateur et de mot de passe. **Vous devrez vous créer un compte pour votre école. Les comptes créés l'an dernier sont toujours valides.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Les mises en nomination au Gala d'excellence RSEQ 2018 se font sous deux (2) volets.

VOLET I

Le volet I concerne les personnes dont les noms sont soumis par les établissements d'enseignements membres du RSEQ Outaouais.

La période d'admissibilité des candidatures pour toutes les catégories au Gala d'excellence est du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018.

Chaque école est invitée à soumettre au plus tard **le mercredi 18 avril 2018** des candidats.

Un comité de sélection impartial évaluera toutes les mises en candidatures. Par la suite, une lettre sera envoyée à l'établissement d'enseignement afin d'inviter les candidats retenus par le comité de sélection.

VOLET II

Le conseil d'administration du RSEQ Outaouais pourra décider d'introniser un organisme, un individu, une entreprise ou un média pour son apport important au développement du sport étudiant en Outaouais. Cependant, ces mérites ne sont pas nécessairement annuels.

Les institutions membres ou tout individu du Réseau du sport étudiant en Outaouais peuvent adresser un dossier aux administrateurs pour leur soumettre des propositions. Ces propositions devront être reçues **avant le 30 mars 2018.**

Pour toute question, veuillez communiquer avec Kim Pellerin
kim.pellerin@outaouais.rseq.ca / 819-643-6663 poste 208

CATÉGORIES

#	CATÉGORIES	BOURSE VMSO	GALA	
			RÉGIONAL	PROVINCIAL
1.	Élève féminine de 6 ^e année ayant le mieux concilié le sport et les études.	250\$	X	X
2.	Élève masculin de 6 ^e année ayant le mieux concilié le sport et les études	250\$	X	X
3.	École primaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.		X	X
4.	École secondaire ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans son milieu.		X	X
5.	Entraîneure féminine par excellence		X	X
6.	Entraîneur masculin par excellence		X	X
7.	Équipe féminine de Division 2 par excellence au niveau secondaire.		X	X
8.	Équipe masculine de Division 2 par excellence au niveau secondaire.		X	X
9.	Équipe de Division 1 par excellence au niveau secondaire.			X
10.	Élève-athlète féminine de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive.	500\$	X	X
11.	Élève-athlète masculin de niveau secondaire ayant démontré une persévérance académique et sportive.	500\$	X	X
12.	Personne ayant le plus contribué au développement de saines habitudes de vie dans son milieu.		X	X
13.	Élève-athlète féminine de 5 ^e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études.	400\$	X	X
14.	Élève-athlète masculin de 5 ^e secondaire ayant le mieux concilié le sport et les études	400\$	X	X
15.	Meilleure initiative en saines habitudes de vie (secondaire uniquement)		X	
16.	Élève du primaire étant le plus actif au niveau du sport et de l'activité physique dans son école.	250\$	X	
17.	Bénévole ayant contribué à la motivation des étudiants et à l'avancement d'une culture scolaire au sein de son école.		X	
18.	Ambassadeur / Ambassadrice de l'éthique sportive (secondaire seulement, 1 élève par école).		X	
19.	Équipe la plus respectueuse de l'éthique sportive (secondaire seulement, 1 équipe par école, tous sports confondus).		X	
20.	L'élève de niveau secondaire ayant le plus contribué au développement de la vie sportive dans son institution en conciliant la réussite de ses études.		X	
21.	Meilleure initiative en éthique sportive.		X	
22.	Entraîneur(e) par excellence (primaire uniquement)*		X	

*Nouvelle catégorie pour 2017-18

CRITÈRES DE SÉLECTION

1. ÉLÈVE FÉMININE DE 6^E ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Conditions préalables:

1. Être inscrite dans une école primaire affiliée au réseau.
2. Être présentement une élève de 6^e année.
3. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.
4. Avoir un rendement académique au-dessus de la moyenne des élèves de son niveau avec une moyenne générale de 80% et plus.
5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
6. Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional.	12
B	S'être impliquée personnellement dans les activités de son école (ex.: comité d'école, activités sportives, organisation d'activités, vie étudiante, etc.).	6
C	Participer à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école.	2

Critères de sélection :

A. Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional.

Décrivez l'implication de l'élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l'importance du ou des sports pour l'élève en donnant le plus d'exemples concrets possible.

B. S'être impliquée personnellement dans les activités de son école.

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur la candidate. Est-elle impliquée dans des activités et/ou comités dans son école? Par exemple bénévole lors d'activités ou événements thématiques, présidente de classe, impliquée dans le comité environnement, dans le comité du bal des finissants, etc. Démontrez-nous ce qui fait de cette candidate une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80% ou plus.

C. Participation à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école.

Votre candidate pratique un sport dans une équipe civile? Elle pratique une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière? Elle s'entraîne plusieurs fois semaine, elle a escaladé le Kilimandjaro, elle participe au Tour de l'Île de Montréal, au Marathon de Montréalnous voulons connaître ce genre d'exploit.

2. ÉLÈVE MASCULIN DE 6^E ANNÉE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Veuillez vous référer à la catégorie 1, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

3. ÉCOLE PRIMAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

Conditions préalables:

1. Être un établissement membre du RSEQ.
2. Participation active de l'école à la promotion de l'éthique sportive 3R et aux valeurs éducatives du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Avoir développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école et assuré sa croissance. (ex. : activités parascolaires, intra-muros, etc.).	8
B	Avoir supporté et stimulé la participation des élèves aux activités présentées par le RSEQ (ex.: La Rentrée sportive, En forme, ISO-ACTIF, PR1MO, etc.).	5
C	Implication dans le développement du programme ISO-ACTIF (certificat obtenu l'année précédente et résultats prévus pour l'année en cours, description des éléments de promotion).	3
D	Reconnaissance de la dynamique de l'école par le milieu local, régional et /ou provincial (prix, mention honorifique, subvention spéciale, etc.) de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants (participation à des comités, commissions, RSEQ, etc.).	2
E	Avoir supporté et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel (participation à des stages, colloques, comités, commissions, mémoires, formation en sécurité et prévention, etc.).	2

Critères de sélection :

A. Avoir développé un programme d'activités physiques et sportives dans son école et assurer sa croissance.

Durant la période d'admissibilité du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018, est-ce que l'école a bonifié son offre de service pour faire bouger les élèves davantage? Est-ce que de nouveaux programmes ont été mis sur pied? Des défis de groupes? Des activités parascolaires? Nommez ce qui a été fait pour inciter les élèves à être plus physiquement actifs.

B. Avoir supporté et stimulé la participation des élèves aux activités présentées par le RSEQ.

Est-ce que l'école a fait la promotion et incité ses élèves à participer aux programmes sportifs du RSEQ tels que : La Rentrée sportive, En forme, ISO-ACTIF, PR1MO? Combien d'équipes sportives et dans combien de sports? Décrivez tout ce qui a été fait pour attirer le plus grand nombre d'élèves à participer et dites-nous quelle a été la participation enregistrée (approximatif).

C. Implication dans le développement du programme ISO-ACTIF

Dites-nous quelle a été votre certification en 2016-2017 et quels résultats prévoyez-vous pour 2017-2018? Décrivez-nous quels ont été les éléments de promotion utilisés par l'école.

D. Reconnaissance de la dynamique de l'école par le milieu local, régional et/ou provincial de même que toute reconnaissance de la dynamique des intervenants.

Est-ce que l'école a fait l'objet d'article de journal décrivant ses mérites? L'école a-t-elle reçu un prix, une mention honorifique ou une subvention spéciale pour avoir développé un nouveau programme? Est-ce que certains intervenants de l'école participent à des comités ou une commission de secteur du RSEQ?

E. Avoir supporté et même incité ses intervenants au perfectionnement professionnel.

Quels sont les stages de perfectionnement, colloques, ateliers, formations ou toutes autres activités de perfectionnement auxquels ont participé les intervenants de l'école? Ont-ils été invités à siéger sur des comités, à participer à des commissions? Est-ce que les intervenants ont été incités à participer en étant libérés de leur tâche d'enseignement par exemple?

4. ÉCOLE SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS SON MILIEU

Veuillez vous référer à la catégorie 3, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques sauf pour le critère additionnel F ci-après.

F. Avoir supporté, incité et reconnaître l'implication des membres de l'équipe-école (enseignants et autres personnels) au sein des activités physiques et sportives de l'école.

Décrivez-nous les mesures prises par l'école pour supporter les enseignants, ou autres professionnels, dans leur implication pour l'organisation d'activités physiques et sportives. Par exemple, est-ce que leur tâche d'enseignement est allégée pour leur permettre d'entraîner une équipe? Quelle reconnaissance l'école leur témoigne-t-elle pour leur implication auprès des élèves qui font du sport?

5. ENTRAÎNEURE FÉMININE PAR EXCELLENCE

Conditions préalables:

1. L'entraîneure doit **obligatoirement** détenir une certification Profil compétition-introduction ou formation équivalente reconnue par la fédération sportive. Inscrire le numéro du passeport PNCE sur le formulaire.
2. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du réseau.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local, régional et provincial (citer les événements et les résultats obtenus).	8
B	Avoir rayonnée dans son milieu par son implication dans le développement vertical d'une discipline sportive (stages, cliniques, manifestations, etc.).	5
C	Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliquée dans le processus administratif des structures de développement d'une discipline sportive.	4
D	Démontrer une volonté de perfectionnement par l'acquisition de compétences (stages pour entraîneur, formation 3R, formation sur dopage, nutrition, etc.).	2
E	Détenir une certification supérieure au niveau profil compétition-introduction ou au statut FORMÉ dans le PNCE actuel.	1

Critères de sélection :

A. Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local, régional et provincial (citer les événements et les résultats obtenus).

Listez toutes les réalisations de l'entraîneure et ce, pour toutes les équipes qu'elle entraîne et pour tous les niveaux, mais exclusivement dans le réseau du sport étudiant.

B. Avoir rayonné dans son milieu par son implication dans le développement vertical d'une discipline sportive.

Démontrez de quelle façon l'entraîneure contribue au développement d'une discipline. Par exemple, fait-elle du mentorat pour des entraîneures ? Donne-t-elle des ateliers de perfectionnement ? Entraîne-t-elle à plusieurs niveaux ? Énumérez tout ce qui démontre qu'elle contribue au développement vertical d'une discipline sportive.

C. Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliquée dans le processus administratif des structures de développement d'une discipline sportive.

Est-ce que l'entraîneure s'est impliquée dans un comité ? Fait-elle partie d'un conseil d'administration d'une fédération sportive ou du RSEQ ? Démontrez-nous par des exemples concrets de quelle façon l'entraîneure s'implique pour faire évoluer son sport.

D. Démontrer une volonté de perfectionnement par l'acquisition de compétences.

Listez toutes les formations (autres que PNCE), les stages et les ateliers auxquels a participé l'entraîneure pour parfaire ses compétences. Par exemple la formation 3R du RSEQ, formation sur le dopage, atelier sur les commotions cérébrales, sur la nutrition, etc.

E. Détenir une certification supérieure au niveau profil compétition-introduction 1 ou au statut FORMÉ dans le PNCE actuel.

Dites-nous quel est le niveau de certification le plus élevé obtenu par l'entraîneure.

6. ENTRAÎNEUR MASCULIN PAR EXCELLENCE

Veuillez vous référer à la catégorie 5, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

7. ÉQUIPE FÉMININE DE DIVISION 2 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

Conditions préalables:

1. L'équipe doit évoluer dans un établissement membre du RSEQ.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau régional et/ou provincial.	10
B	Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu (ex.: encadrement de la relève, activités d'autofinancement, promotion, etc.).	7
C	Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l'équipe.	3

Critères de sélection :

A. Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau régional et/ou provincial.

Énumérer les participations et les victoires remportées par l'équipe dans le réseau du sport étudiant.

B. Participer activement au développement de sa discipline sportive dans son milieu.

Dites-nous ce qu'ont fait les membres de cette équipe pour collaborer au développement de la discipline. Les élèves ont-ils fait des démonstrations de leur sport pour les plus jeunes, entraînent-ils une équipe junior, ont-ils fait des levées de fonds pour participer à des compétitions ou à des entraînements à l'extérieur de leur ville? Citez tous les exemples qui démontrent l'engagement des membres de cette équipe envers le développement et le rayonnement de leur discipline sportive.

C. Démontrer la mise en place de règles et/ou de politiques favorisant la réussite académique des élèves-athlètes de l'équipe.

Ce critère s'adresse davantage à l'entraîneur(e) de l'équipe ou à l'institution d'enseignement. Dites-nous quelles sont les mesures mises en place pour vous assurer que les membres de l'équipe priorisent leur réussite académique. Citez les exemples d'accommodements mis à leur disposition ou les règles qui les encouragent à réussir au niveau académique pour faire partie de l'équipe.

8. ÉQUIPE MASCULINE DE DIVISION 2 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

Veuillez vous référer à la catégorie 7, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

9. ÉQUIPE DE DIVISION 1 PAR EXCELLENCE AU NIVEAU SECONDAIRE

Veuillez vous référer à la catégorie 7, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

10. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

Conditions préalables:

1. Être étudiante à temps plein dans un établissement membre du réseau.
2. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
4. Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Faire le portrait de la participation et des performances sportives (résultats) de la candidate au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial.	8
B	Démontrer la persévérance académique et une progression significative de ses résultats.	6
C	Décrire la ténacité et la persévérance de l'élève face aux défis auxquels elle a été confrontée.	6

Critères de sélection :

A. Faire le portrait de la participation et des performances sportives (résultats) de la candidate au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial.

Comme le nom de la catégorie le dit, les candidates recherchées se démarquent par leur persévérance. Veuillez décrire l'évolution des capacités sportives de l'élève. Nul besoin pour cette catégorie d'être parmi les meilleures, ce qui importe c'est de pratiquer un sport et de fournir les efforts nécessaires pour qu'il y ait une progression dans les habiletés.

B. Démontrer la persévérance académique et une progression significative de ses résultats.

Pour ce critère il est essentiel de démontrer qu'il y a une progression des résultats académiques. Les notes au bulletin doivent indiquer que l'élève progresse. Cette catégorie ne s'applique pas aux élèves qui sont forts partout, mais n'ont pas le 80% de moyenne générale pour être admis dans les deux premières catégories. Les élèves recherchés sont ceux qui, malgré des difficultés ou des handicaps, progressent grâce à leurs efforts constants.

C. Décrire la ténacité et la persévérance de l'élève face aux défis auxquels elle a été confrontée.

Veuillez nous expliquer sommairement la nature des difficultés que rencontrent l'élève et sa façon personnelle de les surmonter. Il peut s'agir de difficultés académiques, physique, familiale, etc. Il n'est pas nécessaire de donner des détails trop personnels, simplement décrire les éléments importants pour bien démontrer la persévérance dont l'élève a fait usage pour surmonter, ou vivre avec ses difficultés.

11. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT DÉMONTRÉ UNE PERSÉVÉRANCE ACADÉMIQUE ET SPORTIVE

Veuillez vous référer à la catégorie 10, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques.

12. PERSONNE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DE SAINES HABITUDES DE VIE (SHV) DANS SON MILIEU

Conditions préalables:

1. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du Réseau.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
3. Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Stimuler la participation des élèves (%) dans les différents programmes de SHV du RSEQ (ex : ISO-ACTIF, La Rentrée sportive, PR1MO, En forme, Défi « moi j'croque », De Facto, etc.)	9
B	Mobilisation de son milieu.	6
C	Initiative porteuse (pour l'individu et son environnement, innovation, arrimage avec des programmes existants, etc.)	4
D	Implication dans les comités SHV.	1

Critères de sélection :

- A. Stimuler la participation des élèves dans les différents programmes de SHV.**
 Est-ce que le candidat a fait la promotion et incité des élèves à participer aux programmes de SHV du RSEQ tels que : ISO-ACTIF, La Rentrée sportive, PR1MO, En forme, Défi « moi, j'croque », De Facto, etc. Combien d'élèves (en % ou en nombre) et dans combien de programmes? Décrivez tout ce qui a été fait pour attirer le plus grand nombre d'élèves à participer et dites-nous quelle a été la participation enregistrée (approximatif).
- B. Mobilisation de son milieu.**
 Que fait le candidat pour inciter les autres à participer et comment s'implique-t-il dans le développement des SHV? Est-il motivateur et capable de rassembler d'autres personnes autour de ses idées et projets? Donnez-nous des exemples concrets qui nous démontrent ses qualités de leadership et sa créativité en lien avec les programmes de SHV et sa ou ses propres initiatives.
- C. Initiative porteuse.**
 Démontrez comment l'implication du candidat a un impact sur le comportement des autres mais également sur son environnement social et physique. Quels changements sont perceptibles autour de lui? Donnez tous les détails sur l'initiative en SHV : quels en sont les objectifs, les personnes impliquées, les personnes ciblées, les résultats obtenus, etc.
- D. Implication dans les comités SHV.**
 Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur le candidat. Dans quels comités est-il impliqué? Quel rôle tient-il? Quelles responsabilités assume-t-il? Décrivez-nous l'importance des SHV pour le candidat en donnant le plus d'exemples concrets possible.

13. ÉLÈVE-ATHLÈTE FÉMININE DE 5^E SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Conditions préalables:

1. Être inscrite dans une école secondaire affiliée au réseau.
2. Être présentement une élève de 5^e secondaire.
3. Avoir participé activement aux activités sportives de son école et de sa région.
4. Avoir un rendement académique respectable, avec une moyenne générale de 80% et plus.
5. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
6. Résider au Québec depuis au moins un an.

	Critères	Valeur / 20
A	Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ au niveau régional, et/ou provincial.	12
B	S'être impliquée personnellement pour le développement du sport (entraîneur, arbitre, etc.) et/ou s'être impliquée dans la vie étudiante de son école.	6
C	Participation à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école	2

Critères de sélection :

A. Posséder une fiche de participation active au sein des programmes du RSEQ au niveau régional et/ou provincial.

Décrivez l'implication de l'élève au niveau sportif. Quels sports sont pratiqués, à quel niveau, à quelle fréquence, quels sont les résultats obtenus? Décrivez-nous l'importance du ou des sports pour l'élève en donnant le plus d'exemples concrets possible.

B. S'être impliquée personnellement pour le développement du sport.

Avec ce critère, le comité de sélection veut en savoir davantage sur la candidate. Est-elle impliquée dans des activités et/ou comités dans son école? Par exemple être entraîneure pour une équipe mini, présidente de classe, impliquée dans le bal des finissants, etc. Démontrez-nous ce qui fait de cette candidate une personne qui se démarque par son implication, en plus de maintenir une moyenne générale de 80% ou plus.

C. Participation à des activités physiques et/ou sportives à l'extérieur de son école.

Votre candidate pratique un sport dans une équipe civile? Elle pratique une ou des activités physiques ou sportives en famille de façon régulière? Elle s'entraîne plusieurs fois semaine, elle a escaladé le Kilimandjaro, elle participe au Tour de l'Île de Montréal, au Marathon de Montréalnous voulons connaître ce genre d'exploit.

14. ÉLÈVE-ATHLÈTE MASCULIN DE 5^E SECONDAIRE AYANT LE MIEUX CONCILIÉ LE SPORT ET LES ÉTUDES

Veuillez vous référer à la catégorie 13, les conditions préalables et les critères de sélection sont identiques

15. MEILLEURE INITIATIVE EN SAINES HABITUDES DE VIE (secondaire uniquement)

Conditions préalables:

1. Être un établissement membre du RSEQ.

	Critères	Valeur / 25
A	Décrire concrètement l'initiative en saines habitudes de vie	10
B	Démontrez l'impact du projet dans votre milieu et dans votre communauté (type de personne touché, % de personne touché, etc.)	7
C	Actions mises en place pour assurer la poursuite du projet dans le tem	2
D	Personnes impliquées au développement du projet (nombre d'élèves, d'enseignants et de parents) :	6

16. ÉLÈVE DU PRIMAIRE ÉTANT LE PLUS ACTIF AU NIVEAU DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS SON ÉCOLE.

Conditions préalables:

1. Être inscrit dans une école primaire affiliée au réseau.
2. Avoir participé activement aux activités physiques et/ou sportives de son école.
3. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 25
A	Participer à des programmes d'activités physiques et sportives dans son école et à des programmes du RSEQ au niveau local et/ou régional.	10
B	Faire le portrait de la participation du candidat(e) dans les activités sportives de l'école (éducation physique, activités du midi, journée spéciale, etc)	10
C	Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique du RSEQ (respect envers soi-même, envers les autres et responsabilité	5

17. BÉNÉVOLE AYANT CONTRIBUÉ À LA MOTIVATION DES ÉTUDIANTS ET À L'AVANCEMENT D'UNE CULTURE SCOLAIRE AU SEIN DE SON ÉCOLE.

Conditions préalables:

1. Être impliqué dans une école affiliée au réseau.

	Critères	Valeur / 25
A	Faire le portrait du bénévole	10
B	Décrire concrètement l'implication de la personne dans son école (engagement, initiative, bons coups, etc)	10
C	Quel a été l'impact dans son milieu (auprès des étudiants, personnel de l'école, communauté, etc.)	5

18. AMBASSADEUR/AMBASSADRICE DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

(secondaire seulement, 1 élève par école).

Conditions préalables:

- Être inscrit dans une équipe sportive affiliée au réseau.

	Critères	Valeur / 5
A	Informations qui justifient votre choix	*

*Chaque école secondaire peut soumettre un choix et l'élève se méritera automatiquement le titre d'ambassadeur/ambassadrice de son école.

19. ÉQUIPE LA PLUS RESPECTUEUSE DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE (secondaire seulement, 1 équipe par école, tous sports confondus).

Conditions préalables:

- Être inscrit dans une ligue du réseau.

	Critères	Valeur / 5
A	Informations qui justifient votre choix	*

*Chaque école secondaire peut soumettre un choix et l'équipe se méritera automatiquement le titre d'équipe la plus respectueuse de l'éthique sportive de son école.

20. ÉLÈVE DE NIVEAU SECONDAIRE AYANT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE SPORTIVE DANS SON INSTITUTION EN CONCILIANTE LA RÉUSSITE DE SES ÉTUDES.

Conditions préalables:

- Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du Réseau.
- Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.
- Avoir un rendement académique avec une moyenne générale de 70% et plus.

	Critères	Valeur / 20
A	Durée et intensité de l'intervention à titre de responsable d'activités, implication au comité sportif, avoir manifesté un leadership organisationnel (en faire la description)	9
B	Faire preuve d'initiative, de créativité et d'esprit d'équipe à l'égard de projets concernant la vie sportive dans son institution	7
C	Démontrer un dossier académique respectable avec une moyenne générale de 70% et plus	3
D	Démontrer des habiletés de communication avec les élèves, la direction de l'école et autres intervenants (professeurs, parents, etc.)	1

21. MEILLEURE INITIATIVE EN ÉTHIQUE SPORTIVE

Conditions préalables:

1. Être un établissement membre du RSEQ.

	Critères	Valeur / 25
A	Décrire concrètement l'initiative en éthique sportive	10
B	Démontrez l'impact du projet dans votre milieu et dans votre communauté (clientèle rejointe, % de personnes touchées, etc.)	5
C	Personnes impliquées au développement du projet (nombre d'élèves, enseignants, entraîneurs, parents, etc.)	5
D	Actions mises en place pour assurer la poursuite du projet dans le temps (pérennité)	5

22. ENTRAÎNEUR(E) PAR EXCELLENCE (primaire uniquement) ****NOUVELLE CATÉGORIE****

Conditions préalables:

1. Faire partie d'une commission scolaire ou d'une institution privée membre du réseau.
2. Avoir démontré un comportement respectueux des valeurs véhiculées par le code d'éthique 3R du RSEQ.

	Critères	Valeur / 20
A	Performances sportives réalisées dans le réseau du sport étudiant au niveau local (citer les événements et les résultats obtenus).	10
B	Avoir fait preuve d'initiative et s'être impliquée dans le processus administratif des structures de développement d'une discipline sportive.	7
C	Avoir fait preuve d'éthique sportive	3